



Paris, le 20 avril 2018

## **COMMUNIQUE**

*Le Groupe CANAL+ se félicite de l'annonce par Madame la Ministre de la culture de son plan anti-piratage.*

*Le Groupe CANAL+, premier financeur du cinéma français et européen avec 500 M€ d'investissements directs au bénéfice de la création, se tient aux avant-postes du combat contre ce fléau. Il en a toujours fait une priorité majeure, réaffirmée avec force encore très récemment, aux côtés de l'ALPA notamment, dans le cadre des discussions relatives à la chronologie des médias où il a appelé les pouvoirs publics à prendre le plus rapidement possible des mesures concrètes et ambitieuses contre le piratage.*

*Les pistes d'actions énoncées par Madame la Ministre lors de la réception en l'honneur des films français sélectionnés à Cannes montrent que l'appel du Groupe CANAL+, également porté par d'autres acteurs de la filière, a été entendu.*

*En s'attaquant au streaming et au téléchargement illégaux, en plaçant la priorité directement sur la lutte contre les sites pirates et leurs sites miroirs de manière dynamique, en créant les conditions d'une suppression rapide et durable des sites concernés en lien avec le juge, ce plan fait montre d'une ambition encourageante et d'une adaptation pragmatique de certaines bonnes pratiques qui se sont avérées efficaces à l'étranger.*

*Le Groupe CANAL+ se tient à la disposition du gouvernement pour concrétiser et amplifier cette ambition, et plus généralement toute initiative visant à protéger la valeur et les investissements au service de la création.*

### **Direction de la Communication**

Laurence Gallot 01 71 35 02 22

Antoine Banet-Rivet 01 71 35 00 26